



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 novembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 26 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Emmanuel DUMONT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT à M. Frédéric ALLEMANN, M. Yannick POUJET à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 15), Mme Rosa REBRAB à M. Michel LOYAT, M. Rémi STHAL à Mme Danielle DARD, Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 8 - Consultation citoyenne sur les rythmes scolaires - Modification de la délibération du 12 octobre 2017

Consultation citoyenne sur les rythmes scolaires Modification de la délibération du 12 octobre 2017

Rapporteur : M. l'Adjoint DAHOUÏ

Le Conseil Municipal du 12 octobre 2017 a validé le principe d'une consultation citoyenne sur les rythmes scolaires à la rentrée 2018. Cette consultation se tiendra le 10 décembre 2017.

Une réunion d'information préparatoire à l'organisation de cette consultation a eu lieu avec les parents d'élèves délégués afin de préciser les modalités du scrutin.

A cette occasion, les parents d'élèves délégués nouvellement élus ont fait remonter le souhait que la formulation des réponses soit modifiée et simplifiée.

Pour tenir compte de cet avis, il est proposé que les réponses à la consultation soient mentionnées sur trois bulletins.

Ainsi, la question posée sera la suivante :

« Dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Besançon, la semaine comporte actuellement pour tous les élèves 24 heures d'enseignement, réparties sur 4,5 jours dont le mercredi matin.

Le décret n° 2017-1108 prévoit que les communes, conjointement avec un ou plusieurs conseils d'école, peuvent demander un changement de l'organisation de la semaine scolaire qui sera soumis à la validation du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Dans ce cadre, pour la rentrée scolaire 2018-2019 des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Besançon, à laquelle des trois possibilités suivantes êtes-vous favorable ? une seule réponse possible :

Les réponses figureront sur trois bulletins :

- Bulletin 1 : *« favorable à la semaine de 4 jours d'école
Lundi, mardi, jeudi, vendredi »*
- Bulletin 2 : *« favorable à la semaine de 4,5 jours d'école
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin »*
- Bulletin 3 : *« favorable à la semaine de 4,5 jours d'école
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin »*

L'option qui aura recueilli le plus de suffrages sera soumise à la délibération du Conseil Municipal qui, le cas échéant, sollicitera une dérogation au DASEN.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la modification de la délibération du 12 octobre 2017 en tant qu'elle prévoit trois bulletins de réponse possibles pour la consultation du 10 décembre 2017 sur les rythmes scolaires.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 4 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre - 14 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 40

Contre : 1

Abstentions : 14

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 NOV. 2017



Contrôle de légalité